

Enfants pris pour cible

Histoires d'enfants
affectés par la crise au **Mali**





Donner aux enfants du Mali l'avenir qu'ils méritent

Lorsque la mère d'Aminata s'est effondrée pendant qu'ils fuyaient leur village en flammes, Aminata est retournée vers leur maison en courant pour trouver de l'aide. C'est à ce moment-là qu'on lui a tiré dessus. Aminata a survécu, mais pas sa mère.

La nourriture ne peut pas remplacer la perte d'un parent. Disposer d'une tente n'apaise pas la violence des émotions, lorsqu'on a vu de ses propres yeux sa famille se faire tuer. Il n'y a pas de quantité fixe de litres d'eau prévue pour éteindre des maisons en flamme.

Malgré les efforts du Gouvernement et de la société civile pour soulager les souffrances de la population, nous avons été témoins, au cours du premier semestre 2019, d'une augmentation dramatique des violations graves à l'encontre des enfants au nord et au centre du Mali, notamment dans les zones frontalières avec le Niger et le Burkina Faso. Du fait des attaques répétées, des enfants perdent la vie, leurs parents, leurs frères et sœurs aimés, ainsi que leur foyer. Des enfants sont blessés, enlevés et recrutés par des groupes armés. Ils sont détenus, séparés de leur famille et exposés à la violence, notamment au viol et autres formes de violence sexuelle, et à des traumatismes psychologiques. L'accès des enfants à l'éducation est de plus en plus entravé par l'insécurité permanente, ainsi que par des attaques et menaces contre les écoles.

En outre, le prolongement de la crise a accru les vulnérabilités et affecté la capacité des familles et des communautés à faire face aux chocs récurrents, y compris les effets de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et du changement climatique.

Dans un tel contexte, l'hostilité et le mal persistent. Il est difficile de décrire les cauchemars des enfants, il est inapproprié d'exiger qu'ils nous montrent leurs larmes. Toutefois, si les conflits et les traumatismes vont de pair, la résilience et la paix aussi.

L'UNICEF est sur le terrain avec les autorités locales, d'autres agences des Nations Unies, des ONG et la société civile pour aider les filles et garçons les plus vulnérables à se rétablir et à se reconstruire chaque jour. Mais plus de 370 000 filles et garçons au Mali ont actuellement besoin de services de protection. Ils ont un besoin de soutien de travailleurs communautaires et de travailleurs sociaux qualifiés parlant leur langue, ayant la capacité, l'expertise et les ressources nécessaires pour les aider à panser leurs blessures et à reconstruire leur avenir. Pour répondre à ce pic de besoins, il faudra beaucoup plus de soutien.

La balle a été extraite de la jambe d'Aminata dans un hôpital. Elle utilise une béquille pour marcher, mais elle ne pourra plus courir, ni participer à la vie familiale et communautaire comme avant. Elle reconstruit tout de même lentement son enfance par l'apprentissage, grâce à un espace d'apprentissage temporaire aménagé sur le site de personnes déplacées, et à l'aide psychologique qu'elle a reçue. Personne ne pourra remplacer sa mère et personne ne pourra effacer l'incendie de sa maison, mais la coquille fragile de l'enfance commence à se reconstituer autour d'elle.

Nous pouvons ensemble faire en sorte que les enfants du Mali aient l'avenir qu'ils méritent.

Lucia Elmi

Représentante de l'UNICEF au Mali

Contexte

Sept ans après le début du conflit armé dans le nord du Mali, et malgré quelques progrès suite à la signature de l'accord de paix en 2015, l'insécurité s'est étendue du nord au centre du pays, ainsi que dans les zones frontalières avec le Niger et le Burkina Faso.

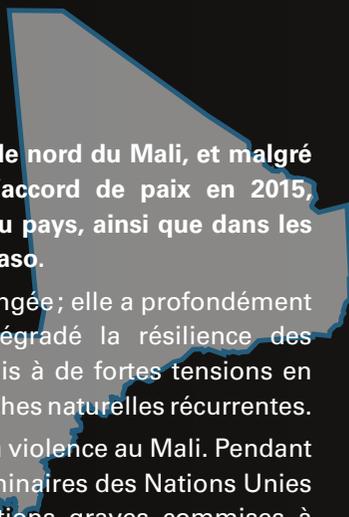
La crise actuelle au Mali est complexe et prolongée; elle a profondément perturbé la vie de millions d'enfants et dégradé la résilience des communautés du Mali, qui étaient déjà soumis à de fortes tensions en raison de la pauvreté chronique et des catastrophes naturelles récurrentes.

Les enfants sont ceux qui souffrent le plus de la violence au Mali. Pendant la première moitié de 2019, des données préliminaires des Nations Unies indiquent une nette augmentation des violations graves commises à l'encontre des enfants, en particulier des meurtres et mutilations d'enfants, ainsi que le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés.

Des attaques répétées ont entraîné la mort d'enfants, des blessures par balle ou des brûlures, le déplacement et la séparation d'enfants de leur famille et leur exposition à la violence, y compris le viol et autres formes de violence sexuelle, les arrestations et la détention, mais aussi les traumatismes psychologiques. Des enfants sont également recrutés et utilisés dans les groupes armés, et ont été arrêtés ou détenus pour association avec des groupes armés. L'accès sécurisé des acteurs humanitaires aux enfants touchés par le conflit reste une grande préoccupation. Plus de 147 000 personnes sont actuellement déplacées à l'intérieur du Mali¹, dont une majorité d'enfants.

L'augmentation du nombre de violations graves a entraîné une forte croissance des besoins en protection : l'UNICEF estime que plus de 377 000 filles et garçons vulnérables ont actuellement besoin de protection².

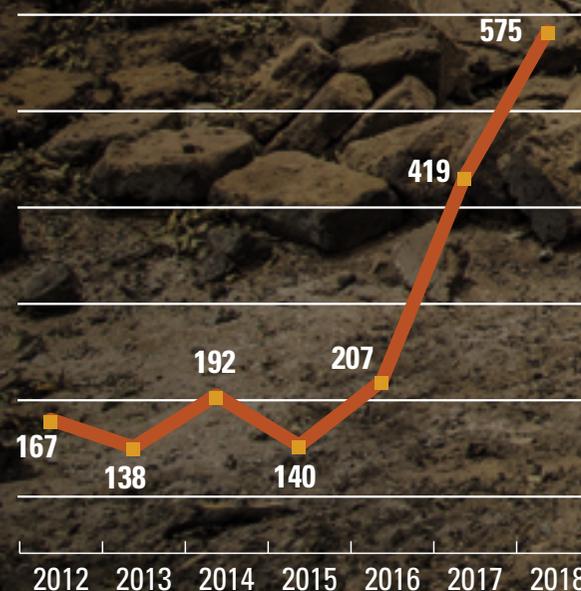
Dans les conflits, les enfants sont les premiers à souffrir et les derniers à être vus. Les histoires d'enfants touchés par le conflit relatées ici visent à inverser cette tendance.



Mali en un coup d'œil

175/188	Rang sur l'indice de développement humain (PNUD 2016)
57,9 %	Population de moins de 18 ans (2018 estimation, DNP)
377 000	Nombre d'enfants ayant besoin de services de protection (Action humanitaire pour les enfants, 2019)
+ de 900	Nombre d'écoles fermées en raison de l'insécurité, affectant plus de 270 000 enfants (Groupe sectoriel Éducation, juin 2019)
+ de 147 000	Nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont au moins 76 000 enfants (Rapport de situation de l'OCHA, 25 juillet 2019)
37 %	Augmentation du nombre de violations graves entre 2017 et 2018 (Rapports annuels du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés)

Tendances de violations graves contre les enfants*

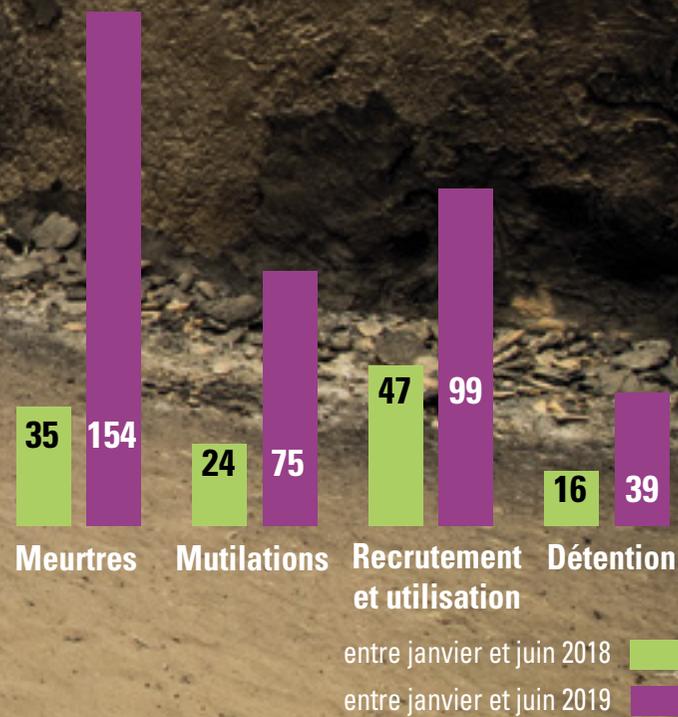


* Source: Rapports annuels du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés 2013-2019

1. OCHA Rapport de situation, 25 Juillet 2019

2. Action humanitaire pour les enfants 2019 - UNICEF Plan de réponse humanitaire 2019 - OCHA

Lire les Rapports annuels du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés



Violations graves: 2019 vs 2018*

*Données des Nations Unies, 2019

“Devant nous, ils ont tué mes grands-parents et deux de mes frères. C'est ce qui m'a poussé à aller là où je n'aurais pas dû aller.”

Abdoulaye, Gao

Utilisation d'enfants par des groupes armés & détentions

“Le recrutement d'enfants n'est jamais volontaire. Soit les enfants sont enlevés, soit leurs choix de vie et leurs possibilités sont tellement réquits par la pauvreté et l'insécurité que rejoindre un groupe armé semble être la seule option.”

Daniela Luciani,
Chef section Protection des enfants à l'UNICEF Mali

Le recrutement d'enfants et leur association aux groupes armés restent une préoccupation croissante au Mali. On estime encore que des **centaines d'enfants** font partie de groupes armés, bien qu'il n'existe pas de données précises. Les enfants peuvent porter des armes et être utilisés au combat ou être contraints de travailler avec un groupe armé pour ses opérations, en agissant comme espions, messagers, porteurs, cuisiniers, ou chargés du nettoyage de camps, véhicules et armes. Les filles peuvent être abusées sexuellement.

Aucun enfant n'y adhère volontairement. Ils sont enlevés ou forcés de rejoindre les groupes armés car les circonstances ne leur donnent pas d'autres options. De nombreux enfants, en particulier ceux qui n'ont pas accès à l'école, accomplissent des tâches communautaires essentielles comme garder les animaux, parfois loin de chez eux, ce qui les expose aux enlèvements, surtout dans les zones frontalières. Les enfants peuvent également être enlevés directement dans les villages. D'autres qui ont été témoins d'atrocités rejoignent des groupes armés car ils craignent pour leur sécurité, ou en réaction à la perte d'êtres chers. D'autres encore, qui n'ont aucune possibilité d'évolution, que ce soit dans le domaine de l'emploi ou de l'éducation, peuvent considérer l'adhésion à un groupe armé comme une chance de gagner de l'argent et d'obtenir un statut social.

En plus d'être recrutés et utilisés, des enfants sont détenus pour association présumée avec des groupes armés. Pendant les opérations militaires, des enfants se trouvant sur les champs de bataille peuvent être enlevés, de même pendant leurs activités quotidiennes dans des zones peu sûres, par exemple pendant qu'ils gardent leurs animaux.

L'éducation joue un rôle clé dans la protection des enfants contre le recrutement et la détention arbitraire, car elle leur offre la stabilité, un espace sûr et la possibilité de construire leur avenir. En fournissant une preuve d'âge et d'identité, **l'enregistrement des naissances** joue également un rôle essentiel dans la protection des enfants, ainsi que dans la facilitation de leur libération et de leur réinsertion, en cas de recrutement ou de détention.

L'enlèvement d'enfants conduit souvent à des meurtres, des blessures ou des abus sexuels. Même si ces enfants sont secourus, ils peuvent être tellement **traumatisés** et effrayés qu'ils cachent leur identité et leur âge, entravant les efforts pour les reconnaître comme enfants ou les rendre à leur famille.

Malgré ces difficultés, l'UNICEF travaille avec les agences des Nations Unies et la communauté humanitaire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, les autorités locales et les ONG pour apporter une aide aux enfants qui en ont le plus besoin.

En 2018, l'UNICEF et ses partenaires de la protection de l'enfance ont aidé **114 enfants** précédemment associés aux groupes armés, en veillant à ce qu'ils soient libérés, conformément au Protocole d'Accord entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Mali relatif au transfert des enfants associés aux forces ou groupes armés signé en 2013, et que ces enfants reçoivent des soins médicaux, alimentaires, **psychosociaux** et éducatifs pendant leur période de transition. Ils ont également bénéficié d'un appui à l'intégration sociale et économique.

L'UNICEF aide également le gouvernement à accélérer les procédures visant à fournir des certificats de naissance aux enfants touchés par le conflit, qui n'ont pas été enregistrés à la naissance. Enfin, l'UNICEF et la MINUSMA continuent de former les travailleurs sociaux locaux et les responsables gouvernementaux sur les raisons et la manière de séparer les enfants affectés des adultes, si nécessaire. L'UNICEF a également mis en place avec ses partenaires des réseaux de travailleurs qualifiés et des centres de transit dans tout le pays pour s'assurer que les enfants retrouvent leur famille ou un **foyer** convenable.

Le recrutement ou l'utilisation d'enfants de moins de 15 ans comme soldats est interdit, et l'âge légal pour toute participation aux hostilités est de 18 ans. Les enfants employés par des groupes armés soupçonnés d'avoir commis des crimes devraient être considérés comme victimes au sens du droit international.

▶ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés

“ Je me suis évanoui. Je ne me souviens pas de ce qui s'est passé. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'ils tiraient sur nous et nos animaux. ”

Ismail

Ismail* gardait des animaux avec son frère

dans une zone frontalière entre le Mali et le Niger, lorsqu'ils ont essuyé des tirs. Quand il s'est réveillé dans un hôpital, on lui a dit que sa jambe, blessée lors de l'attaque, devrait être amputée. Après l'opération, il a été placé en détention pour interrogatoire. Maintenant libéré, il craint qu'il lui faille des années pour retrouver sa famille nomade sur les grandes terres frontalières, et qu'il ne pourra peut-être plus jamais garder les animaux.

▶ En savoir plus sur l'histoire Ismail

Lorsque sa ville a été occupée, on a dit au jeune Abdoulaye* qu'il pouvait gagner de l'argent

s'il acceptait de laver les voitures d'un groupe armé. Lorsque le groupe armé a été chassé, ses grands-parents et ses frères ont été tués devant lui en tant que collaborateurs présumés. Terrifié, Abdoulaye ne voyait pas d'autre choix que de fuir vers le groupe armé auquel il avait déjà été accusé d'être associé. Après la défaite du groupe, il a été arrêté et interrogé. Heureusement, il a ensuite été envoyé dans un centre soutenu par l'UNICEF conçu pour des enfants comme lui, où le personnel l'a aidé à surmonter son traumatisme et à retrouver sa famille. Aujourd'hui, il est fier d'être indépendant et propriétaire d'une nouvelle boutique.

▶ Écouter Abdoulaye raconter son histoire



Meurtres & mutilations d'enfants

“ J'étais avec ma mère et ma famille la nuit de l'attaque. On m'a tiré dans la jambe. [Maintenant], je ne peux plus courir et jouer comme les autres enfants. ”

Aminata, Mopti

“ Les données brossent un tableau très inquiétant d'un nombre croissant d'enfants blessés lors d'attaques; les conséquences en sont dévastatrices pour eux et leurs familles. ”

Daniela Luciani,
Chef section Protection des enfants à l'UNICEF Mali

En 2018, 77 enfants ont été tués au Mali à cause du conflit. **Rien qu'au premier semestre 2019, plus de 150 enfants ont déjà été tués.** Une forte augmentation des **mutilations** a également été observée.

Les blessures subies par les enfants comprennent les blessures par balle, les fractures, les brûlures et les mutilations. Certains enfants ont dû se faire amputer les bras ou les jambes. Chaque mois, de nouveaux rapports font état d'attaques contre des villages, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'enfants tués ou mutilés.

C'est pendant les **attaques de leurs villages** que les enfants sont tués ou mutilés, enlevés ou enrôlés comme combattants ou travailleurs pour des groupes armés.

Les enfants mutilés doivent affronter non seulement un handicap physique et un traumatisme psychologique, mais ils risquent aussi l'exclusion sociale et la perte de leur capacité à accomplir certains types de tâches nécessitant de la force et de la mobilité, comme cultiver la terre ou garder les animaux.

De plus, l'obtention de soins de santé de qualité pour les enfants handicapés relève du défi: la pauvreté, la peur, l'insécurité et les problèmes de déplacement entre les villes ont tous considérablement limité l'accès des enfants aux soins.

En vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme, le meurtre et la mutilation d'enfants sont interdits dans les conflits, de même que les traitements cruels et la torture. Les parties au conflit sont tenues de fournir aux enfants blessés et malades les soins médicaux dont ils ont besoin lorsque les circonstances le permettent; et la destruction ou le ciblage des hôpitaux ou du personnel médical sont interdits.

▶ Résolutions 1261 (1999) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité



.....
Quand Aminata* et sa famille ont entendu des rumeurs d'attaques, ils ont emballé toutes leurs affaires et ont décidé de s'installer dans un petit village où la famille s'est sentie en sécurité: Ogossagou. Mais, Ogossagou a ensuite été attaqué: 85 enfants y sont morts. Sa mère et elle-même ont été touchées. Sa mère est morte, et Aminata doit maintenant marcher avec une béquille, peut-être à vie. Elle vit maintenant dans un camp pour personnes déplacées. «Je me fiche de savoir où j'irai ensuite,» dit-elle, «Je veux juste vivre en paix.»

▶ En savoir plus sur l'histoire d'Aminata



.....
Il faisait encore nuit quand Maimouna se leva pour faire ses prières matinales. C'est à ce moment-là que son village a été attaqué. Lorsque sa maison a été incendiée, sa plus jeune fille, Aminata, 7 ans, s'est retrouvée piégée à l'intérieur. Lorsque le corps de l'enfant a été retrouvé, Maimouna n'a pas pu se résoudre à le voir. Le plus difficile, dit-elle, a été de dire à son autre fille, Hawa, que sa petite sœur était morte. 85 enfants sont morts dans l'attaque du village d'Ogossagou en mars 2019.

▶ Ecouter l'histoire de Maimouna



“ Je suis allée chez une amie, mais son père a essayé de me violer. Quand je me suis défendue, il m'a jetée dehors ”

Fatou, Gao

Viols & autres formes de violence sexuelle

Même dans les régions du Mali qui ne sont pas directement touchées par le conflit, les viols et autres formes de violence sexuelle et basée sur le genre se produisent avec une **régularité alarmante**. Entre janvier et avril 2019, plus de 1 000 cas de violence sexuelle et basée sur le genre, dont des viols, des agressions sexuelles et des violences physiques et psychologiques ont été recensés. 60 % des victimes étaient des filles*. Le conflit a aggravé la vulnérabilité des enfants, en particulier celle des filles, les exposant au viol, aux abus sexuels et à l'exploitation. Les filles peuvent également être prises comme « épouses » par les combattants et les chefs de groupes armés. Le viol et autres formes de violence sexuelle contre les filles et les garçons ont un impact à long terme non seulement sur la victime, mais aussi sur leur communauté dans son ensemble.

Les enfants, **en particulier les filles**, qui survivent à la violence sexuelle ne paient pas seulement le prix des blessures physiques et des cicatrices émotionnelles. Ces enfants courent le risque d'être **exclus, isolés et réduits au silence**. Les normes sociales déterminées par le sexe et les rôles traditionnels des filles font que ce type de

“ La crise malienne est multi-dimensionnelle et a eu un impact énorme sur les femmes et les enfants. Les enfants, surtout les filles, ont souffert de violences sexuelles. Nous avons enregistré des cas de viols dans les régions du nord. ”

Boukassoum Cisse,
Spécialiste de la protection de l'enfant

* Système de gestion de l'information sur les violences basées sur le genre, 2019; et autres sources comme les cliniques locales, les associations de femmes communautaires et la police.

violence est sous-déclaré dans les statistiques. De plus, les rescapés choisissent le plus souvent de garder le silence, faisant passer l'harmonie familiale et communautaire avant leurs propres droits et leur protection individuelle.

Les enfants enlevés ou déplacés dans leur pays sont particulièrement vulnérables au viol et à d'autres formes de violence sexuelle, et l'insécurité accrue a pour conséquence que même ceux qui ne sont pas directement touchés par les combats sont vulnérables. La fermeture des écoles peut exposer les filles au mariage d'enfants et aux grossesses précoces, tandis que l'insécurité limite les possibilités pour les victimes de demander de l'aide, car elle réduit le personnel médical et les services sociaux de base.

L'UNICEF et ses partenaires de la protection de l'enfance prennent en charge les filles et les garçons **qui ont survécu à la violence sexuelle**, en fonction de leurs besoins physiques, psychosociaux et familiaux spécifiques. Des mesures spéciales sont prises pour réduire le stress des victimes et réduire la probabilité de nouvelles violences, par exemple en créant des espaces séparés dans des bâtiments réservés aux filles dans les centres de transit. En 2019, l'UNICEF et ses partenaires fourniront des soins à 500 filles victimes de viol et autres formes de violence sexuelle.

Le viol et les autres formes de violence sexuelle contre les enfants, filles et garçons, constituent de graves violations du droit international relatif aux droits de l'homme. Les actes de violence sexuelle peuvent constituer un crime de guerre.



Droit international humanitaire, règle 93



À 13 ans, Fatou vient d'accoucher. Quand sa mère est morte, elle a dû abandonner l'école et gagner de l'argent pour sa famille. Pendant qu'elle travaillait, elle a subi du harcèlement sexuel. Quand elle est tombée enceinte, sa famille l'a chassée de chez elle. Là où elle a trouvé refuge, un homme a tenté de la violer. Elle a passé des mois enceinte, seule dans la rue. Le refuge soutenu par l'UNICEF qui l'a trouvée a travaillé pour la réconcilier avec sa famille; elle et son bébé sont maintenant à la maison.



Écouter Fatou vous raconter son histoire



“Les méchants sont venus et ont dit aux aînés qu'ils ne voulaient pas voir ces enseignants à l'école”, se souvient Fatoumata. On a demandé à ses professeurs de partir et son école a été fermée. Les mois se sont transformés en une année. Comme c'est le cas de nombreuses filles dont l'éducation est interrompue, elle risquait de quitter l'école pour toujours, ce qui la rendrait vulnérable aux mariages précoces, aux grossesses précoces ou à la migration seule pour travailler. Heureusement, un centre d'apprentissage communautaire a été mis en place dans son village: un espace sûr où un volontaire local enseigne les leçons qu'il apprend à la radio. Ce n'est pas la même chose qu'une école, mais cela lui permet de garder l'habitude d'apprendre, et cela la maintient en sécurité.



En savoir plus sur l'histoire de Fatoumata

Traumatismes psychologiques

“ L'un des [assaillants] a dit: "Ne le tuez pas, il faut qu'il voie sa maison brûler". D'autres ont dit qu'il fallait nous trancher la gorge. J'avais si peur quand j'ai entendu ça. ”

Ahmadou, Mopti

“ Pour les milliers de personnes qui ont fui la violence, au-delà de leurs ressources physiques, leur rétablissement dépend d'une aide spécialisée. ”

Ahmed Ould Sid'ahmed Ould Aïda,
Chef du bureau de zone de l'UNICEF à Mopti

“ Nous devons en faire encore plus pour répondre aux besoins de santé mentale des enfants touchés par les conflits armés ”

Henrietta Fore, Directrice exécutive de l'UNICEF

“ Les yeux [du garçon] étaient rouges, et il pouvait à peine parler. La seule chose qu'il arrivait à dire, c'était: "Ils ont tué ma maman devant mes yeux. ”

Bouakary Keita, travailleur social

Qu'elle soit vécue directement ou en tant que membre témoin d'une communauté attaquée, la violence extrême peut laisser des **cicatrices à long terme** sur les enfants et affecter leur croissance et leur épanouissement émotionnel. Les enfants doivent faire face aux cauchemars et aux insomnies, s'isolent, cessent de parler ou perdent confiance en eux; ils ont peur des sons et des images du quotidien, même le bruit d'une moto peut déclencher des peurs.

Le déplacement et la séparation familiale peuvent également avoir des conséquences psychologiques. Actuellement, plus de **76 000 enfants sont déplacés au Mali***, et certains sont non accompagnés et séparés de leurs proches, ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas de la protection de leurs parents.

Par l'intermédiaire de ses partenaires sur le terrain dans les régions touchées par le conflit, l'UNICEF fournit un appui **psychosocial** et met en place des **centres d'apprentissage communautaires**, des espaces d'apprentissage temporaires et des espaces amis des enfants dans les villages et sur les sites des familles déplacées dans le pays. Ils offrent des espaces sécurisés où les enfants peuvent raconter leur histoire et jouer à des jeux spécialement conçus pour leur permettre de commencer à s'exprimer et de se rétablir. Avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, l'UNICEF a également créé des centres de transit et aidé des familles d'accueil temporaire à s'occuper des enfants en mobilité dans quatre régions.

▷ *Rapport de situation de l'OCHA, le 25 juillet 2019

Le Conseil de sécurité a décidé que la protection des enfants dans les conflits armés constituait un aspect important de toute stratégie globale de règlement des conflits, et devrait être une priorité pour la communauté internationale. L'Assemblée générale et d'autres organes de l'ONU ont demandé à plusieurs reprises que toutes les parties belligérantes accordent une protection spéciale aux enfants.

▷ Déclaration du Conseil de sécurité, le 31 octobre 2017



“Ils sont venus la nuit; nous avons entendu des coups de feu, puis nous avons tous commencé à courir dans des directions différentes. J'ai vu que tout mon village avait été brûlé, j'ai entendu tout le monde crier”, raconte Hamadou*. Lui, son frère et ses sœurs ont regardé son village brûler au loin, blottis dans un arbre. Le matin suivant, son père avait disparu. Sa famille a fouillé dans les cendres, a pris ce qu'elle pouvait et s'est enfuie. Son père n'existe maintenant que par les rumeurs: rumeurs qu'il a été capturé, rumeurs du pire. Hamadou veut juste que son père rentre à la maison.

▷ En savoir plus sur l'histoire d'Hamadou



Quand Leila* a entendu des coups de feu et des hommes crier, elle s'est enfuie en courant. “En regardant en arrière, j'ai vu que tout brûlait” se souvient Leila. “Le lendemain, nous sommes retournés au village. Il ne restait plus rien, juste les cendres de nos maisons.” Comme pour la plupart des enfants, une partie importante de son rétablissement consiste à s'assurer qu'elle reçoive une éducation, afin qu'elle puisse envisager l'avenir avec espoir. “Je ne suis pas allée à l'école depuis des mois. Je suis excitée à l'idée d'avoir une école si proche.”

▷ En savoir plus sur l'histoire de Leila



“C'était terrifiant quand ils nous ont menacés avec une arme à feu”, dit Ahmed, visé avec son père alors qu'on pillait leur maison. “Quand ils ont tiré sur mon père, j'ai crié et je me suis effondré sur son corps. Je vois des bandits dans mes cauchemars. Je ne peux pas dormir parce que je suis inquiet.”

▷ Ecouter Ahmed raconter son histoire

L'UNICEF demande à ses partenaires

- de s'engager à plaider publiquement en faveur de la prévention et de la cessation des violations graves faites aux enfants ;
- de s'engager à soutenir l'appel d'**action humanitaire pour les enfants** de l'UNICEF pour 2019, qui demande 4 millions de dollars pour répondre aux besoins de protection croissants des enfants et des femmes au Mali ;
- de fournir l'appui nécessaire à la mise en œuvre du Plan de réponse humanitaire (HRP) du sous-groupe sectoriel de protection de l'enfance au Mali (9 millions de dollars) pour :
 - intensifier les services de soutien psychosocial tenant compte de l'âge et du sexe des enfants touchés par le conflit, y compris par des espaces amis des enfants
 - réinsérer socio économiquement à long terme les enfants (filles et garçons) anciennement associés à des groupes armés, et prévenir tout recrutement et toute utilisation de ces enfants
 - apporter une assistance multisectorielle aux survivantes de la violence sexuelle liée au conflit ;
- de soutenir l'expansion rapide et la disponibilité d'espaces temporaires d'apprentissage sûrs pour les enfants déplacés et vulnérables ;
- de soutenir les solutions à moyen et à long terme pour la réouverture des écoles et pour garantir que les écoles soient des zones d'apprentissage sûres et protectrices, conformément à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles

Merci

L'UNICEF tient à remercier tous les partenaires qui travaillent ensemble pour fournir des services de protection aux enfants les plus vulnérables du Mali, notamment la Belgique, le Canada, l'Union européenne, la Suède, le DFID (UK), le Danemark, la Direction du développement et de la coopération suisse et l'UNICEF France.

Ressources supplémentaires

- ▷ **Convention relative aux droits de l'enfant**
- ▷ **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés**
- ▷ **Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (« Les principes de Paris »)**



Rédaction et contacts

Concept créatif et coordination : Eliane Luthi
Photographies : Patrick Rose, Harandane Dicko, Seyba Keita
Rédaction et révision : Eliane Luthi et Anne Kennedy
Design & layout : Claire Mabelle-ClairmabStudio, impression STIPA

Pour de plus amples informations sur la protection de l'enfance dans les situations d'urgence au Mali, veuillez contacter :

- Daniela Luciani,
Chef section Protection des enfants, UNICEF Mali
dluciani@unicef.org
- Eliane Luthi,
Directrice de la communication, UNICEF Mali
eluthi@unicef.org

**Tous les prénoms des enfants ont été changés*



Chaque enfant au Mali
mérite une enfance sans violence

unicef  | pour chaque enfant